

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 41 (1903)
Heft: 28

Artikel: Les souvenirs du peuple : (imité de Béranger)
Autor: Thou, E.-C.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-200254>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
Grand-Chêne, 11, Lausanne.

Montreux, Gerolère, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements :

BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE : Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.

ÉTRANGER : Un an, fr. 7,20.

Les abonnements partent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.

Etranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Vivent nous !

Tous les Vaudois ont un air de jubilation. Il y a de quoi. Ils viennent d'étonner le monde et de s'étonner eux-mêmes.

A s'entendre toujours traiter de gens sans caractère, d'esprits lents, d'enfants de la molasse, par des grincheux qui s'imaginent faire de cette façon l'éducation de notre peuple, les bons Vaudois finissaient par se persuader de leur infériorité et par se croire incapables de quelque grand effort. Il leur fallait un petit verre dans le nez, pour entonner le vieux refrain : « Il n'y en a point comme nous ! » et encore le chantaient-ils sans conviction.

Mais, des hommes énergiques et de volonté se sont levés, qui ont fait taire les prêchiers de misère et ont donné à notre peuple occasion de se convaincre qu'il en vaut bien d'autres et que rien ne lui est impossible de ce qui est permis aux hommes.

Que nos confrères, grands et petits, mettent quelque réserve dans l'expression de leur joie et de leur satisfaction patriotiques, cela s'explique par mille et une raisons, dont la première est que l'usage n'admet point encore que l'on fasse soi-même et ouvertement son éloge.

Le *Conteur* n'a pas ces raisons. Vaudois avant tout et fidèle ami du foyer, il est au bénéfice de certaines franchises, tolérées dans l'intimité. Or, puisqu'il est bien entendu que tout ceci est entre nous, souffrez que nous nous abandonnions sans réserve à notre joie patriotique.

Le premier siècle de l'ère vaudoise, dont nous venons de célébrer la clôture, nous fut, sans conteste, une période heureuse et prospère. Nous avons sujet de nous en féliciter à bien des égards. Combien d'entre nos compatriotes se sont distingués dans l'une ou l'autre des branches de l'activité humaine et, déjà, ont porté au loin la gloire du nom vaudois. Nous vénérons la mémoire de ces citoyens illustres, et, avec le temps, prenant mieux conscience de notre force et de nos devoirs, nous apprécions davantage l'œuvre bénie qu'ils ont accomplie et nous acquittons peu à peu de la dette de reconnaissance que nous avons contractée envers eux.

Dans les domaines philosophique, scientifique, politique, économique, industriel et philanthropique, notre canton, bien que tout jeune, ne semblait pas, durant le premier siècle de son existence, avoir rien à envier aux autres cantons et même aux pays étrangers. Seuls, les arts paraissaient n'avoir pas participé dans la même mesure au développement général. Quelques grands noms, justement célèbres, ne suffisaient pas à nous consoler de la relative rareté de nos artistes. Les solennités du centenaire de notre indépendance et de notre existence politique devaient nous apporter — et dans une très large mesure — cette précieuse consolation.

Du 24 janvier 1898 au 6 juillet 1903, que de manifestations artistiques, dont la portée et le succès ont dépassé, et de beaucoup, toutes

nos prévisions. Nous ne pouvons les rappeler toutes. Bornons-nous à celles qui touchent à l'art dramatique, à cause de leur caractère plus populaire, partant susceptible de contribuer d'une façon plus directe au développement artistique de notre petite nation. Fait à noter, c'est dans l'art théâtral, c'est-à-dire dans l'art auquel nous semblions le moins aptes et le moins préparés que se sont produites les plus importantes et les mieux réussies de ces manifestations.

La nuit des quatre temps, *Claude de Sibiriez* et *La Dime*, sont les bases solides sur lesquelles nous fondons les brillantes et légitimes espérances qu'éveille en nous le nom de René Morax.

Non content de la gloire légitime qu'il dut à ses écrits précédents, qui attestaient en lui le premier de nos poètes depuis Juste Olivier, Henri Warnery, au seuil même de la tombe, léguait à son pays *Le peuple vaudois*, une œuvre de théâtre dans laquelle il avait mis tout son cœur et l'essence même de son génie. Malheureusement, la mort, qui nous l'a pris beaucoup trop tôt, ne permit pas à Warnery de donner à son œuvre le dernier coup, celui qu'on ne peut donner que sur la scène même et qui, assurément, eût prévenu certaines critiques plus ou moins justifiées.

Gustave Doret, ami intime de Warnery, enthousiasmé à la lecture du *Peuple vaudois*, a composé, sur ce poème scénique, une partition admirable, où la grâce et la fraîcheur s'allient aux inspirations les plus puissantes et les plus élevées. Tous les critiques ont rendu un juste hommage à la partition du *Peuple vaudois*. D'ailleurs, depuis bien des années déjà, l'étranger a consacré le magnifique talent de Gustave Doret, qui, à la saison prochaine, aura la grande joie — que partageront tous les Vaudois — de voir jouer, à l'Opéra comique de Paris, une de ses œuvres, *Les Armatillis*.

La mort prématurée de Warnery, l'excessive modestie des ressources et des moyens dont disposait le comité d'organisation, l'exiguïté de notre scène théâtrale ont fait obstacle à la complète réussite artistique de l'œuvre de Warnery et Doret. Si *Le Peuple vaudois* ne convenait pas pour une représentation en plein air, du moins ne lui eût-il pas fallu le cadre par trop conventionnel et banal d'un théâtre. C'est sur une scène beaucoup plus vaste et dans une construction spéciale, sans autre luxe, toutefois, que celui des costumes, des décors et de l'orchestre, qu'eût dû être représenté le *Peuple vaudois*, et qu'il eût produit tout son effet. L'excédent des dépenses aurait été, croyons-nous, largement couvert par le produit des entrées, puisque, en dépit des circonstances défavorables, il fut donné dix-neuf représentations de cette pièce.

Le 14 avril dernier, un public très nombreux se pressait à la Cathédrale pour applaudir, en dépit de la solennité du lieu, et dans deux auditions successives, la superbe *Cantate du centenaire*. L'exécution de cette œuvre a révélé en

Alexandre Dénéreaz, un compositeur d'une inspiration très originale, rompu à la technique de son art, en même temps qu'un habile chef d'orchestre.

Enfin, ne sommes-nous pas tous sous le charme de l'inoubliable, de l'indescriptible apothéose de Beaulieu, objet d'une admiration sincère, triomphe de Jaques-Dalcroze et du peuple vaudois tout entier, qui, pour un moment, a fait taire ses autres préoccupations, afin d'assurer l'exécution de l'œuvre la plus grandiose qu'ait vue notre pays.

La critique, qui jamais n'abandonne ses droits, reproche ceci ou cela au *Festival*. C'est l'histoire qui s'est montrée la plus pointilleuse; donc, le mal n'est pas bien grand. Jaques ne prétend nullement avoir fait œuvre d'histoire; ce n'est pas avec une plume d'oie et sur de vieux parchemins, qu'il a écrit sa poétique et sémillante partition. Il a voulu faire surtout œuvre artistique et populaire; il y a réussi pleinement, ainsi que l'attestent l'enthousiasme et les acclamations des milliers et milliers de spectateurs qui se pressaient sur les estrades de Beaulieu.

En somme, Morax, Doret, Dénéreaz, Jaques, — Warnery n'est plus, hélas, — voilà des noms qui autorisent les plus belles espérances, touchant l'avenir artistique du canton de Vaud. A ces noms, il faudrait ajouter ceux de leurs collaborateurs : les peintres Eug. Burmand, Ch. Vuillermet, Jean Morax, Huguénin, Muret, etc.; les chanteurs : Mme Troyon, Mlle Luquiens, l'infatigable et dévoué Ch. Troyon, pour qui les fêtes du centenaire furent un long et brillant succès; tous les interprètes, enfin, au dévouement admirable, et dont plusieurs ont fait preuve d'un réel talent dramatique. Nous ne parlons naturellement que des Vaudois, afin de montrer combien grandes sont les ressources artistiques qui, tout à coup, se sont révélées dans notre petit pays, le sujet que nous avons de nous en réjouir et d'en assurer le développement, dédaignant les mesquines rivalités de personnes, d'opinions, de sociétés, dont l'art et le patriotisme n'ont cure.

Vrai ! le second siècle d'existence du canton de Vaud s'ouvre sous les plus heureux auspices.

Vivent nous !

J. M.

Les souvenirs du peuple.

(Imité de Branger.)

On parlera de sa gloire
Sous le chaume bien longtemps,
Le Vaudois, dans cinquante ans,
Ne connaîtra pas d'autre histoire.
Là viendront les villageois
Dire alors à quelque vieille :
« Du Festival d'autrefois
Parlez-nous, en cette veille.
Bien qu'à la caisse il ait nui,
Parlez-nous du Centenaire,
Du Centenaire,
Et de Jaque aussi, grand'mère,
Parlez-nous de lui ! »

« Mes enfants, dans ce village, Avec Gémier, il passa. Voilà bien longtemps de ça : Dis-huit ans étaient mon âge. Pour répéter mon solo, Ce jour-là j'étais requise. J'avais mis mon beau chapeau Et ma belle robe grise. Près de lui, je me troublai ; Il me dit : Plus haut, ma chère ! Plus haut, ma chère ! »
— « Il vous a parlé, grand'mère ! Il vous a parlé ! »

« Il fit venir d'Allemagne Un orchestre d'étrangers ; Nos musiciens, enrégés, Contre lui menèrent campagne. Un soir, tout comme aujourd'hui, J'entends frapper à la porte ; J'ouvre. Bon Dieu ! c'était lui ! Il dit : « Le diable m'emporte ! Je m'en vais tout planter là, Festival et Centenaire ! Oh ! quelle guerre ! »
— « Il a dit cela, grand'mère ? Il a dit cela ? »

« Mais, quelques mois après, dame ! Quand fut venu le grand jour, Je l'aperçus, sur sa tour, En Beaulieu, sous un ciel de flamme. Tout le peuple était là-haut, On admirait le cortège ; Chacun disait : « Que c'est beau ! Le ciel toujours le protège. » Son jour de gloire avait lui, Et sa mine était très fière, Oh oui, très fière. »
— « Quel beau jour pour lui, grand'mère ! Quel beau jour pour lui ! »

E.-C. THOU.

N'oublions pas le fils.

On était très sévère, dans le bon vieux temps, au sujet de l'observation des actes religieux. Un montagnard des Ormonts habitant un chalet isolé, très éloigné de l'église paroissiale, se vit accusé d'avoir baptisé lui-même son douzième rejeton. Cité à la cure, il se mit en route en compagnie de son fils aîné, qui portait dans sa hotte un cabri bien gras.

Le ministre fit attendre le coupable durant une heure d'horloge dans son corridor et, l'ayant ensuite reçu, lui administra une verte mercuriale, que le pauvre montagnard empocha sans mot dire. Puis, soulagé par cette sermonce, le pasteur reprit sur un ton plus doux :

— Dites-moi, misérable pécheur, de quelle manière vous avez osé accomplir cet acte saint.

— Mon Dieu, monsieur le ministre, j'ai fait tout comme vous, les onze fois que vous avez baptisé chez nous : j'ai versé un peu d'eau sur le poupon, en disant : « Jean-Louis, je te baptise au nom du Père et du Saint-Esprit. »

— Malheureux ! vous avez oublié le Fils !

— Non, monsieur le ministre, il est là devant la cure avec un joli cabri que je vous prie d'accepter.

— C'est bien, mon ami, je vous pardonne pour cette fois, mais ne péchez plus.

Comment Jean Pichu prit femme.

Jean Pichu, s'était-il dit au moment où il se sentit des ailes, tu es laid, d'accro, mais tu n'es pas bête et tu feras ta méson. On le peut avé de la volonté, et, ma foi, la nature t'a pas forgé une tête d'Allemand pour que tu n'en tires pas profit. D'aboo, tu vas proposer le mariage à la Jeanne Cruchon, et quand même on ne raffole pas l'un de l'autre, j'ai idée qu'on s'ac-

* Nous extrayons ce morceau et le suivant du livre de M. Auguste Rossier : *Jean Pichu* (Lausanne, imprimerie Couchoud).

cordera, pass' qu'on s'appariera dans le tra vaye....

Et, un beau dimanche, ayant peiné sa broussaille fauve, coupé aux ciseaux le poil follet du menton, graissé sa chaussure, revêtu sa blouse bleue à bordure blanche, sa dernière emplette de luxe, avec la droiture de l'honnête homme qui a conscience de sa valeur, il s'en était allé droit à la Jeannette et, à brûle-pourpoint, il lui avait posé la question :

— Jeannette, veut-on se marier ensemble ?

Elle demeura d'abord interloquée. Quoique laide aussi, elle eût rêvé mieux ; mais elle eut vite réfléchi et répondit sans détour :

— Je ne dis pas non. Mais il faudrait consulter la mère....

— Pourquoi ? ce n'est pas les vieux, c'est nous qu'on se marie.

— Y me faut pourtant un trousseau, et...

— Pas besoing de tant de chaoses, on est des gens saimples. Y a à la méson tout le butain de la mère.

— Enfin... si tu crois...

— Bien su. Aloo, on est d'accro. Pour la Saint-Martin, c'est le meyeu moment, pass' que le temps coûte moingns... Comme ça, on ira chez le ministre samedi.

— C'est plus le ministre qui fait ça, c'est le p... l'officier de l'état civile, qu'on y dit, le père Michaud, à Bonmont.

— Tu crois ?

— Bien su.

— Aloo, à samedi soi. On ira pa les sentiè, pass' que ça ne regardé pas les autres.

De sorte que le samedi, à la nuit, ils se présentèrent chez le père Michaud, qui voulut bien les recevoir malgré l'heure indue.

— Faut-il publier tout de suite ?

— Laissons-voï veni. Ça ne brûle pas. Dites rien gn pou le moment.

Et ils s'en allèrent comme ils étaient venus, furtivement, presque honteux de leur démarche.

Les jours passaient, les bans ne se publièrent pas.

Intrigué, Jean Pichu retourna chez M. Michaud pour en avoir la raison.

— Mais vous-même m'avez recommandé de ne rien dire pour le moment.

— C'est pardieu vrai ! Mais je croyais... à cause des autres.... Aloo, faites quand même.

Quinze jours après, on les mariait à Bonmont, sans accompagnement de mortiers ni musique, en présence des deux seuls témoins nécessaires. La société de jeunesse, dont le président avait cherché à rançonner Jean Pichu, s'en était allée bredouille, maugréant contre ce cancre qui dédaignait de faire tonner la poudre pour saluer son entrée en ménage.

AUGUSTE ROSSIER.

Le piquet.

La scène se passe chez les Pichard, dans les Alpes vaudoises.

— Contre mon attente, dit le père Pichard, ma nuit a été bonne. Et vous ?

— Je n'ai fait qu'une traite.

— Moi aussi.

— J'ai été prise d'un cauchema. Y avait comme ça des grands sapins qui branlaient... Tu entends, Marie ?

— Oui.

— Alors pourquoi ne réponds-tu rien ? Ça agace de causer sans qu'on nous réponde.

— Eh ! qu'est-ce que j'aperçois par là en bas ? N'est-ce pas Louis-David dans son pré, près du ruisseau ? M'étonne ce qu'il fait ?

— Allons-voï pourtant regarder pou voi ce que c'est, dit Louis Pichard.

Et, le déjeuner étant fini, il se lève, tire au droit par la prairie, suivi de son frère Benjamin.

— Que fais-tu là, Louis-David, de si grand matin ?

— Pas si matin que ça, il est tantôt sept heures... Vous voyez, je plante ce piquet.

— Et pourquoi plantes-tu ce piquet ?

— Parce que l'herbe croit et pour qu'en fauchant je n'extermine pas ma faux à la borne, comme ça est arrivé à Jean-David, y a quelques années.

— Une fameuse faux encore, payée quatre francs à la foire de Sépey. C'est moi qui l'avais apportée sur le châ... Tu es un gayard prudent, oui.

— En bourrez-vous une de ce nouveau piquet ?

— Tout de même.

Les trois hommes ayant bourré leurs pipes, restent sur place à causer.

— Mon piquet est-y à la longteu ?

— Attends-voï, je me recule pou mieux voi... Oui... c'est-à-dire non. Le rogner un peu n'irait rien male. D'où vient ce bois ?

— De la combe de la Chaux.

— Ça se voit, ça c'est du bois !

Mais bientôt, voyant ce groupe au milieu de la prairie, d'autres curieux, intrigués, arrivent aussi, de sorte qu'ils se trouvent une dizaine autour du piquet.

Tous sont consultés sur la longueur ; les opinions diverses éclatent, on se chamaille, on ne tombe pas d'accord.

Enfin, les pipes étant rechargées, Louis-David termine la discussion en disant :

— Tant pis, c'est peut-être un peu long, il fera tout de même son service.

Et ils s'en vont, qui à l'étable, qui au fenil.

AUGUSTE ROSSIER.

Dimanche dernier, sur St-François :

— Comment, vous restez ainsi à causer les pieds dans l'eau, sous une pluie pareille ?

— Oh ! nous parlons à mots couverts !

Méconnu. — Un jeune marié et sa belle-mère sont en train de s'asticoter ferme.

— Avouez, dit celle-ci, que si vous appreniez que ma dernière heure va sonner, cela vous laisserait froid.

— Quelle erreur ! Je serais capable d'avancer immédiatement la pendule.

La salada dau quatorze.

PATOIS DES ORMONTS.

Saidè-vo queimeint lou dou plye crouies trainzances dè la quemouene, le Pignegru et le Tzantaplyure, ant passa lafita dau quatorze ! Vo z'alla veire.

E z'avont soulena tre dzòrs dévan, à la feire et à l'inspèchon, et soulena tot adrei queimeint dei caïons ; ma fei lo borsa s'eire vouédia et ne savont pas queimeint volavont feita lo quatorze.

Adon, Tzantaplyure s'è couè vers Pignegru :

— Quiè volein-no feire déman, mon pouro ?

— Ma fei, n'ein rei mei d'ardzeint ; attei-vè, i creie que mè reiste oncor 'na fioula d'ouille dè nuets et quartetta dè veneigro...

— Oué, mei lous us manquont por la veneigretta !

— Ne tè tzermaillye pas : Acaute, mon pouro...

Le leindéman, peideint que lou tambours bouessivé por rappertzi li dzeins, lou dou gailards felavont, avoué tsacon 'na lotta à terra, dein lou pras tot verts utor de veladze et li tzerropes sé sant boueta à crosa de l'herba à poèr¹, tant que li lotta eirant plyeina à tzavon. Adon, revegnont, accouelyont² le tot ou boui et rinvoont cé avoué 'na trein³, por chaucure⁴ la terra et lous coitrons.

¹ dent de lion. — ² secouer. — ³ fourche, trident. — ⁴ jeter.